

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :  
D\_2021\_2\_3

SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 14 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 16

Date de convocation du : 09 Avril 2021

Votants : 18

**Présents** : Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Madame BASTIEN Joëlle, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame GANE Cécile, Monsieur ARNAL André, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame CLUSE Nathalie, Monsieur ROFFY Jacques, Madame COLOMB Yvette, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Affectation du  
résultat : budget Transport  
scolaire**

**Pouvoirs :**

Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie  
Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame ROUX Céline, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle

**Secrétaire de Séance :** Madame Cécile GANE

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Reports _ POUR RAPPEL	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	3 614.11 €
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	4 466.93 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	3 160.00 €
Un résultat d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	4 005.83 €
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00 €
En recettes pour un montant de :	0.00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	461.10 €

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Jean-François RODIER

